

## Divulgation de données personelles

Par **Peps2020**, le **08/04/2020** à **07:50** 

Bonjour

suite à une chute sur mon lieu de travail, je suis en arrêt de travail depuis 2 mois.

Dans un message à destination de tous les employés de mon entreprise, mon employeur pour rappeler les précautions liées à la sécurité au travail, prend l.exemple de mon accident en me nommant, indiquant la durée de mon Arrêt de travail et précisant les conséquences médicales résultantes.

Ces informations ne sont elle pas soumises au secret ? Quels sont mes recours ?

merci de vos éclairages

Par Visiteur, le 25/04/2020 à 22:04

Juste pour faire remonter votre question en visibilité, en espérant pour vous une réponse Merci de la part de Legavox, d'être venu.